

AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES – FORMATION CONTINUE

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE?

En ligne (pour les étudiants qui ont un code permanent, 4 semaines avant le début des cours)

Accéder au site de l'Aide financière aux études (AFE) : www.afe.gouv.qc.ca.

Cliquer sur Mon dossier d'aide financière aux études et Accéder à Mon dossier d'aide financière aux études.

S'il s'agit d'une première utilisation, cliquer sur Pas encore de dossier d'aide financière aux études? - S'inscrire afin de créer un dossier.

Fournir les renseignements d'identification. En cas de difficulté, cliquer sur Mot de passe oublié?.

Une fois dans le dossier en ligne, cliquer sur l'onglet Formulaires Temps plein.

Sélectionner la demande d'aide financière en fonction de l'année d'attribution souhaitée (ex. : 2023-2024).

Répondre aux questions.

Attention : Ne **pas** remplir la section réservée au cheminement régulier (B) et répondre « oui » à la question concernant le cheminement continu (section C).

Entrer les dates de début et de fin de la formation.

Entrer le code d'établissement du Cégep de Sainte-Foy : 903000.

Entrer le code de programme : voir liste à la page suivante.

À la section Ressources financières, entrer les revenus estimés pour l'année demandée (par exemple, ceux de 2023 pour l'année d'attribution 2023-2024, soit ceux du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023).

Il est possible d'interrompre la démarche en cliquant sur Suspendre et de la reprendre plus tard.

À la fin du formulaire, après avoir cliqué sur Envoyer, porter attention à ce qui est demandé. Si des documents sont exigés, les numériser et les déposer en ligne (onglet Transmettre un document).

Les tiers (père, mère, conjoint, répondant) font leur déclaration dans leur dossier (se référer à l'encadré Services en ligne de la page d'accueil).

En cours d'année, signaler à l'AFE tout changement de situation (onglet Formulaires Temps plein, Déclaration de changement).

NUMÉROS DE PROGRAMME

Ne pas séparer les caractères . De plus, l'utilisation des lettres minuscules ou majuscules n'a pas d'importance.

PROGRAMMES ADMISSIBLES :

- Coordination du travail administratif : LCAGU
- AEC - Assurance de dommages des particuliers : LCAG8 ****Pour les étudiants qui ne sont pas financés par un employeur**
- Programmation, bases de données et serveurs: LEAD4
- Techniques de l'informatique - DEC intensif: X20B0
- Techniques de gestion de projet: LCA5A ****Pour les sessions à temps plein seulement, le cas échéant.**
- Spécialiste en solutions d'intelligence artificielle : LEAD1 ****Pour les sessions à temps plein seulement, le cas échéant.**
- Techniques de travail social - DEC intensif: X88A1
- Soins préhospitaliers d'urgence – DEC intensif : X81A1
- Techniques d'éducation spécialisée – DEC intensif : X51A1

ATTENTION, LES PROGRAMMES SUIVANTS NE SONT PAS ADMISSIBLES À L'AFE :

- Tous les programmes en Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)
- AEC - Techniques d'éducation à l'enfance (formule COUD)
- AEC - Sécurité informatique – Sécurisation d'un parc informatique
- AEC - Spécialisation technique en science des données et intelligence d'affaires
- AEC – Assurance de dommages des entreprises

ÉTAPES SUIVANTES

Pour suivre l'évolution du dossier (réponse, calcul, messages de l'AFE), consulter le dossier en ligne.

Si la demande est acceptée, un certificat de garantie sera émis en ligne lorsque la responsable de l'aide financière aura confirmé les renseignements scolaires. Il suffit ensuite de l'imprimer et de le remettre à une institution financière qui accepte les prêts pour études (Desjardins, Banque de Montréal, Banque Laurentienne, Banque Nationale ou Banque Royale). Il n'est pas obligatoire de se présenter à la succursale où le compte a été ouvert.

BUREAU D'AIDE FINANCIÈRE DU CÉGEP DE SAINTE-FOY

Angéline André, responsable de l'aide financière

Prenez rendez-vous en ligne au <https://sites2.csfoyc.ca/aide-aux-etudiants/rendezvous/>

AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES

Région de Québec : 418 643-3750

Région de Montréal : 514 864-3557